



EXTRAIT DES DECISIONS
DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°01/2012

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	5
Présents	4
Pour	4
Contre	0
Non participation au vote	0

L'an deux mille douze,

le treize avril à dix sept heures trente,

le bureau du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Marne s'est réuni dans la salle du conseil d'administration, après convocation légale, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Charles de COURSON, président.

Étaient présents : Monsieur Charles de COURSON, Monsieur Jean HUGUIN, Maurice BENOIST et Madame Joëlle VASSEUR.

**OBJET : CONVENTION DE REPARTITION DES CONSOMMATIONS D'ENERGIE ET DE FLUIDES
DES LOCAUX DES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE DE VITRY-LE-FRANCOIS**

Vu le rapport du président du Bureau du Conseil d'administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1424-1 à L.1424-50,

Vu les délégations de compétence données au Bureau par le Conseil d'Administration du S.D.I.S. par délibération n° 11/2011 du 2 mai 2011,

Vu le projet de convention,

Considérant la nécessité de maintenir une convention relative au partage des consommations d'énergie et de fluide pour les locaux des services techniques de la Ville de Vitry-le-François situés sur le site du CSP de Vitry-le-François, propriété du SDIS,

Le Bureau du conseil d'administration,

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de conventionner avec la Ville de Vitry-le-François pour la répartition des consommations d'énergie et de fluide pour les locaux des services techniques de la Ville de Vitry-le-François situés sur le site du CSP de Vitry-le-François
- **AUTORISE** le Président à signer la convention avec la Ville de Vitry-le-François.

Le président
du bureau du conseil d'administration,

ACTE REÇU LE
07 MAI 2012
PRÉFECTURE DE LA MARNE
D. R. C. L

Charles de COURSON